

10 novembre Robert Ménard avait déclaré devant la cathédrale de la Madeleine le jour de la Toussaint « *L'islamisme a encore frappé notre pays. À Nice, dans une église... l'auteur, un migrant, un migrant tunisien, à peine arrivé dans notre France ouverte aux quatre vents. Depuis, le cancer islamiste s'étend... L'islamisme s'empare de notre quotidien. L'intolérance gagne du terrain. Le communautarisme envahit nos rues, nos commerces. Le voile est de plus en plus porté par des filles, des enfants de plus en plus jeunes... Les Français ont peur, pas la moindre parcelle de notre terre n'est épargnée, pas même nos églises, nos cathédrales...* » et aussi « *Aujourd'hui, je vous parle de l'horreur qui arrive, d'un ennemi qui n'est plus à nos portes mais parmi nous. Je vous parle d'un futur terrible si nous n'y opposons pas. Aujourd'hui, il nous faut redevenir Français. Redevenir ceux qui résistent, ceux qui se battent...* ». Ce discours guerrier a fait réagir un militant communiste de Béziers en ces termes « *Tuez-les tous. Dieu reconnaîtra les siens !* " On connaît la célèbre phrase qu'aurait prononcée Arnaud Amaury, légat du Pape, lors du sac de Béziers le 22 juillet 1209. Eh bien un peu plus de huit cents ans plus tard Ménard, le maire de la ville, se place dans le même registre ! Pour lui, il n'y a pas d'une part les terroristes qui se réclament de l'islam et d'autre part les musulmans qui dans leur masse n'ont rien à voir avec ceux-là. Lors de la Croisade des Albigeois, les Biterrois entendaient exprimer leur solidarité avec leurs concitoyens qui ne partageaient pas la même foi qu'eux. Nous ne sommes pas dans cette tradition de tolérance et la violence du discours de Ménard est à rapprocher de celle d'Arnaud Amaury ou de Simon de Montfort qui commandait l'armée des Croisés ! Les actes terroristes mettent en danger n'importe lequel d'entre nous, quelle que soit son origine ou sa religion. Nous refusons de rallier la croisade actuelle que prêche cet inquisiteur des temps modernes. Nous ne sommes plus au Moyen Age et nous n'entendons pas mettre une croix rouge sur notre habit ».

14 novembre. Lu dans la Pieuvre du Midi : « *Au terme d'une consultation lancée par la mairie, Robert Ménard a décidé d'attribuer à la société privée, SHCB, le service de la restauration scolaire et sociale. Du coup, l'ancienne SEM qui était en charge de ce service déclare « l'Occitane de restauration détenue majoritairement par la ville, perd donc son principal client et doit mettre la clef sous la porte. Lors du conseil municipal, on a appris que la proposition de « l'Occitane de restauration » avait été rejetée car elle était arrivée hors délais, pour seulement « quelques minutes de retard » a précisé (sans rire, NDR) Luc Zénon, élu en charge des marchés ! Ce « torpillage » entraine de fait la liquidation de la société sans besoin de reprendre le personnel, tout en espérant reprendre les réserves financières détenues par l'Occitane ».* Autre exemple pointé du doigt par le journal sur l'influence du maire au sein de l'Agglo « *Après Ménard et ses messes à la Féria ou sa crèche dans la mairie, il y a maintenant le maire de Corneihlan, Bertrand Gelly (l'élève modèle). Le journal de Béziers révèle que le maire de Corneihlan a décidé de faire revivre la procession de Sainte Céronne ».* Cette païenne de Corneilhan convertie à la religion du Christ, décida d'évangéliser le nord de la Gaule au Vème siècle. Hélas pour le maire, l'urgence sanitaire a annulé cette procession...

14 Novembre. Ça y est le service municipal a commencé les livraisons pour les commerçants du centre-ville de Béziers. Il ne s'agit que de 15 colis chez 6 commerçants pour ce samedi. Cela ne va pas bien loin... Mais c'est une aide au privé et uniquement au service des commerçants du centre-ville et la livraison s'effectue dans toutes les villes de l'Agglo. Question : les commerçants hors périmètre du centre-ville de Béziers et ceux des 17 villes de l'Agglo, vont-ils porter plainte pour concurrence déloyale ?

15 novembre. Interview de Christian Pouget, sous-préfet de Béziers dans le Midi Libre à propos de l'arrêté pris par Robert Ménard d'ouvrir des commerces non essentiels : « *Le Gouvernement fixe un certain nombre de règles. Notamment, quels sont les commerces qui ont l'autorisation d'être ouverts, et ceux qui ne l'ont pas. Et ces textes s'appliquent à tous, également aux maires. Cet arrêté a été pris par une autorité incompétente puisque le maire est incompétent sur le sujet, comme l'on dit en langage juridique. Il n'est pas compétent pour décider si les commerces doivent, ou non, ouvrir.* ». Midi libre « *Mais Robert Ménard ne pouvait pas ne pas le savoir ?* ». « *Bien sûr. Et je tiens à dire que ce genre de péripétie nous fait perdre, à tous, beaucoup de temps. Et le temps est précieux pour l'utiliser à des choses plus importantes* ». Et de citer les chiffres des victimes du Covid 19 dans le département de l'Hérault « *De mars à août, on a eu 160 morts, en six mois. Et en deux mois, en septembre et octobre, on en a eu 271. Et le taux d'incidence – sachant que le taux d'alerte de l'OMS est de 100 pour 100 000, était, fin juillet, de 10/100 000 ; fin septembre, de 100/100 000, et aujourd'hui, de 376/100 000. Pour l'Agglo, il est à 520, et pour la ville de Béziers, il est à 606. Ça c'est la réalité des chiffres.* ». Midi

Libre « Quand on a un maire qui flirte parfois avec les lignes, est-ce compliqué de travailler ? » « *Ça nécessite d'être vigilant. Depuis que je suis sur ce territoire, les choses ont toujours été claires : on a systématiquement attaqué au tribunal administratif toute décision qui nous semblait contraire à la loi et à la règle. Et, à chaque fois, on a gagné. Et on le refera à chaque fois* ».

15 novembre. À Paris et à Clermont-Ferrand des rassemblements de catholiques, qui avaient déjà eu lieu le dimanche précédent pour réclamer leur volonté d'assister à leur messe, ont été interdits dans ces deux villes ce dimanche mais curieusement, ils ont été autorisés à Vichy, Nantes, Saint-Malo, Bordeaux, Toulouse et Montpellier. Sauf que ces initiatives « spontanées » sont souvent le fait d'associations proches de l'extrême droite. Notamment les nationaux-catholiques de Civitas qui estiment que « *c'est l'anti-catholicisme qui guide bel et bien ce gouvernement* » ou encore « *Il est permis de se rassembler en chantant l'Internationale mais pas en chantant le Je vous salue Marie* ». Ce groupe est en lien avec la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X (lefebvristes) tandis qu'à Nantes, ce sont des proches de SOS Chrétiens d'Orient » (tiens, tiens) qui organise la contestation. La mouvance d'extrême droite tente ainsi de se greffer à un mouvement plus large, comme elle a pu le faire avec les manifestations anti-mariage gay et lesbien de la Manif pour tous. Et à Montpellier, ils étaient près de 150 catholiques à se retrouver ainsi devant la cathédrale Saint-Pierre.

16 novembre. À l'opposé de la croisade du maire de Béziers, le groupe Ensemble pour la paix de Béziers réunissant des catholiques, des protestants et des musulmans engagés depuis plus de 10 ans dans un dialogue interconfessionnel, a tenu à s'exprimer suite aux récents attentats de Conflans-Sainte-Honorine et de Nice. Dans ce texte signé par des catholiques et protestants et une grande partie des Imams de Béziers, on peut lire notamment : « *Nous nous engageons à faire reculer la haine et le mépris envers l'autre qui ne croit pas comme nous. En effet, c'est à la suite de tels drames que se développe l'amalgame entre la saine croyance et l'inadmissible fanatisme. Nous affirmons que dans le respect de l'esprit républicain, il y a la place pour la liberté d'expression même si parfois son usage peut heurter. En aucun cas, celle-ci ne saurait être remise en question par la violence meurtrière. Cette prise de parole est un appel aux communautés des fidèles dans les églises, les temples et les mosquées pour réaffirmer avec nous, concitoyens e.s qu'il y a place en France pour chacun et chacune, qu'il est possible de vivre sa foi et ses convictions dans la bienveillance et le respect mutuel. Cet appel invite à renoncer aux réflexes d'exclusion et de discrimination pour s'attacher à désamorcer les idéologies mortifères.* »

18 novembre. Publication du nouvel organigramme de l'Agglo. Le Conseil municipal de Béziers ayant voté la mutualisation des services entre l'agglomération et la mairie de Béziers, Robert Ménard a pris dans son cabinet de la présidence de l'Agglo les mêmes personnes qu'à la mairie de Béziers (histoire de tout contrôler). Ainsi Arthur Bachès cumule les fonctions de directeur de Cabinet de la ville et de directeur de Cabinet de l'Agglo. Même chose pour Alix Rokvam (chef de cabinet de Béziers), Julie Maréchal (responsable du service administratif de Béziers) et Alban Gérard (chargé de mission à Béziers). Autre cumulard au cabinet du maire, et venant de la fachosphère via le Vaucluse, Xavier Fruleux, élu de la Ligue du Sud et ancien chef de cabinet de Marie-Christine Bompard (ex-maire de Bollène).

Bref, 14 postes du secteur communication (le chargé de publication, de la création graphique, le photographe, le chef de projet de communication numérique etc) sont aussi concernés par cette « mutualisation ». C'est une véritable OPA sur l'Agglo. Les autres maires des villes qui ont apporté leur soutien à Robert Ménard doivent être ravis ! Mais ce n'est pas tout : Jennifer Carle cumule le poste de la DGS de Béziers et de l'Agglo, Michel Ramondou est en charge des Grands projets. Il y a encore Lucie Lemaitre au contrôle de gestion, Denis Lemanceau responsable du Département Habitat et solidarité à la ville et à l'Agglo. Dans le style « on contrôle tout », on peut encore ajouter la nouvelle DGA, Françoise Cabrol qui était auparavant directrice de la voirie de la ville. Seule nouvelle recrue, Aline Villard qui prend le poste de DGA ressource attractivité (elle était DGS du maire de Barcarès 66). Du côté de la médiathèque communautaire André-Malraux, l'ancienne directrice ayant préféré partir en retraite anticipée, son remplaçant, sans attendre la clôture de l'appel à candidature fixée au 3 décembre, a annoncé dès le 14 octobre sur les réseaux sociaux : « *j'ai pris la direction de la Médiathèque André Malraux à Béziers recruté, entre autres par Robert Ménard, homme de culture, de lettres et de dialogue* ».

Il s'est d'ailleurs installé sans attendre dans les lieux alors que le poste de directeur n'est pas encore vacant.

Bref, le président-maire de Béziers a pris cette décision seul, au mépris de toutes les règles en vigueur. Pas la peine d'examiner les candidats. Or il semblerait qu'un candidat évincé ait adressé un recours. Ménard a dû faire un second appel à candidature courant jusqu'au 12 décembre. Il en a profité pour modifier le profil recherché, permettant ainsi à Stéphane Million de re-postuler en remplissant toutes les conditions requises : avoir un diplôme supérieur professionnel dans le domaine recherché et une bonne culture générale. Il n'est plus nécessaire d'être dans la fonction publique et encore moins dans la filière culturelle.

20 novembre. Au cours du dernier Conseil communautaire, Robert Ménard applique les mêmes méthodes méprisantes envers les élus de la ville de Béziers qu'envers les élus de l'Agglo. Ses partisans ne disent pas un mot et il se moque des opposants. Florence Taillade (présidente du groupe d'opposition Ensemble pour le biterrois) en demandant des explications sur la mutualisation des services entre ceux de l'agglomération et ceux de Béziers dit « *Quand je contacte certains services, mon appel est basculé à l'hôtel de ville. C'est nébuleux au niveau municipal, d'où parfois notre incompréhension...* » Il répond d'une manière cinglante « *C'est votre question qui est nébuleuse* ». Même chose lorsqu'elle demande pourquoi le local des élus d'opposition a été obligé de déménager en dehors du bâtiment de l'agglomération, il répond méprisant « *C'est un local que l'Agglo loue à la municipalité pour 100 euros par an, et il est très confortable* ».

Dans le journal *La Pieuvre du Midi*, Florence Taillade revient sur cette séance où le président de l'agglomération l'a traité plusieurs fois de menteuse « *Vous savez, on ne s'en rend peut-être pas compte mais Robert Ménard n'est pas un homme qui aime débattre, surtout avec les femmes. Avec lui, ce n'est pas idées contre idées, arguments contre arguments. Dès que l'on ne va pas dans son sens, il s'énervé et n'hésite pas à vous affubler de sobriquets, voire d'insultes. À chaque question, on sent bien qu'il peut déraper... Il méprise autant les élus « amis » à qui il ne laisse que des miettes au niveau des responsabilités, que ses adversaires à qui il ne donne rien, se contentant de les railler ou de les insulter. Moi, je suis restée à ma place et j'ai encaissé mais la prochaine fois, si cela se produit, c'est clair, je me lève et je m'en vais.* ». Elle pense aussi « *que l'agglomération n'avance plus et que les élus suivent plus le mouvement qu'ils ne l'initient. Nous avions à l'époque des vrais dossiers, de véritables orientations à choisir. Depuis que Robert Ménard a pris la tête de l'Agglo, il n'y a aucune question fondamentale. En fait, il veut gouverner seul, tout seul...* » Et comme tout tourne autour de lui et de Béziers, il a fait voter, au cours de ce Conseil, le recrutement de deux agents pour le ramassage des déchets mais dans l'hyper centre de Béziers. Il a juste promis que cela se ferait aussi à Valras car le mécontentement dans cette ville devenait trop important.

21 novembre. Rassemblements contre la loi « sécurité globale » qui vient d'être votée au parlement. Le matin, à l'appel de la LDH et des syndicats comme le SNJ (syndicat national des journalistes) ou encore du Club de la presse de Montpellier, un rassemblement puis une manifestation de plus de 1500 personnes s'est tenue à Montpellier. Houda, la sœur de Mohamed Gabsi, a pris la parole pour expliquer dans quelles conditions, son frère Mohamed est mort le 8 avril dernier. L'après-midi, à Béziers, c'est à l'appel de l'intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires et des Gilets jaunes) et soutenu par FO, la libre pensée et le comité Justice pour Mohamed, que 300 personnes se sont réunies devant la sous-préfecture pour protester contre cette loi et notamment l'article 24 de cette loi (qui interdit la diffusion d'images de policiers) pour la liberté d'expression, d'informer et plus généralement pour la démocratie. Le collectif « Justice pour Mohamed » a rappelé que sans le droit de filmer la police, personne n'aurait jamais pu savoir que Mohamed était mort entre les mains de la police biterroise pendant le premier confinement.

22 novembre. Comme la semaine précédente une cinquantaine de personnes se sont retrouvées devant la cathédrale Saint-Pierre à Montpellier pour réclamer le retour des messes. Une action relayée comme dans les autres villes de France par Civitas, mouvement d'ultras catholiques intégristes.

23 novembre. Une pétition réunissant maintenant plus de 60% du personnel municipal (920 signatures sur 1500 agents), circule en ce moment au sein de la mairie de Béziers. Cette pétition lancée par les syndicats CGT, CFDT et Autonome (FA-FPT) dont FO s'est désolidarisée, fait suite à la volonté de Robert Ménard de supprimer 15H de congés payés, en se basant sur la loi dite de transformation de la Fonction Publique et sur le rapport de la Cour régionale des comptes. Pour l'instant, le maire fait la sourde oreille à cette contestation. Il a répondu à Nicolas Cossange (opposant PCF à la mairie de Béziers) que « *c'était indécent de ne pas faire un*

effort dans la situation actuelle » et « en six ans il n'y a pas eu une seule journée de grève pour des motifs locaux à la mairie » Pour l'instant, le confinement a un peu bloqué toutes les initiatives... Une chose est sûre, le mécontentement est réel au sein de la maire.

23 novembre. Suite à l'annonce des projets de la nouvelle direction des Arènes de Béziers, le Colbac (comité de liaison pour l'abolition des corridas) a dénoncé une volonté d'organiser dans les rues de Béziers une « emciero » (terme espagnol désignant la conduite des taureaux de combat à travers les rues avant d'arriver aux Arènes). Le comité estime que ce projet est « extrêmement dangereux pour la population et les taureaux » et que cela serait une première car « il n'y avait jamais eu de lâcher de taureaux en France ».

24 novembre. Pour Ménard, le suicide de Christophe Dominici (ex ailier du XV de France de Rugby) est un drame... « C'était un joueur formidable. Il aimait sincèrement Béziers et nous nous sommes souvent rencontrés ces derniers mois. Pensées à ses proches ». Sauf que de nombreux supporters du club de rugby ASBH se souviennent des propos de ce même maire lorsque le joueur de l'équipe de France avait défendu le projet du rachat du club par des Emiratis, il avait déclaré à l'époque « Quand nous lui avons demandé des garanties bancaires précises, nous ne les avons pas obtenues si ce n'est que de vagues promesses de la part de banques du bout du monde... Tout le reste est le délire de Christophe Dominici. En faisant croire des choses dont il n'avait pas le début d'une preuve. Monsieur Dominici a fait un mal terrible à ce club et à cette ville... Christophe Dominici n'est plus le bienvenu dans cette mairie. » Le maire de la ville n'est pas à une contradiction près.

24 novembre. Sur CNews, chaîne qui laisse de plus en plus de place à l'extrême droite de notre pays, Robert Ménard a tranquillement réclamé « Vivement qu'on ait un régime un peu plus autoritaire qui sache taper du poing sur la table ». Pour lui, en matière d'insécurité « On tolère un certain nombre de choses qui sont intolérables. » Et de dénoncer (est-ce un hasard ?) « La Cour européenne des droits de l'Homme et de la Cour de justice de l'Union européenne » avant de vanter les pays les plus réactionnaires de l'Europe comme la Hongrie et la Pologne « des régimes où on ne se couche pas devant l'Union européenne, des régimes où on préfère son pays à l'Union européenne ». Une référence au blocage par ces deux pays au plan de relance de l'économie prévu par l'UE pour faire face à la crise du Covid-19. Puis il a encore embrayé sur son côté populo-vulgaire mais toujours extrémiste « Il faut arrêter de nous gonfler avec la démocratie participative » car pour lui et c'est là où il tente de se placer « Ce que les gens demandent, dans ma ville comme ailleurs, c'est quelqu'un qui (...) fasse ce pour quoi il est élu, qui ne change pas d'avis », a-t-il ajouté. « Les gens en ont marre des eunuques du vocabulaire qui n'appellent jamais les choses par leur nom ». Ce qui est incroyable, avec Robert Ménard, c'est qu'il parle de Béziers comme un propriétaire, à la manière d'un seigneur féodal. Bien entendu il a conclu son discours en affirmant (encore un hasard ?) que le pays a « besoin d'un type autoritaire et mal élevé à la tête de l'État ». D'ailleurs, il aurait déposé un nom de domaine « Ménard 2022 ». Cela dit, suite à cette déclaration, le mouvement Ensemble 34 a publié un communiqué dénonçant le maire de Béziers avec ses mots « Il confirme ainsi ses ambitions : instaurer un régime de type fasciste en France. Il profite pour ce faire du fait que le gouvernement en place est autoritaire et installe, par ses mesures législatives, les outils qu'un régime fasciste pourra utiliser pour imposer sa politique. ». Et le communiqué poursuit en appelant à la Résistance » parce « Les habitantes et habitants de Béziers n'auront donc été que les cobayes d'une expérience qu'il veut, in fine, généraliser et amplifier ». Nous avons également appris

25 novembre. Après l'assassinat de Samuel Paty, les franges de l'extrême droite radicale se sont lâchées notamment via internet mais curieusement sans faire beaucoup de bruit... Pourtant dans le département un néo-nazi de 30 ans, résidant à Claret, vient d'être condamné et incarcéré. En effet, les policiers ont découvert chez lui des objets à la gloire du IIIe Reich et de la documentation fasciste comme un tee-shirt de la division SS Charlemagne, sans compter les nombreux messages ouvertement xénophobes et antisémites. À l'origine des faits, la diffusion sur un réseau social de l'horrible photo du professeur d'histoire-géographie, prise par son assassin après le crime de Conflans-Saint-Honorine avec ce commentaire raciste « Soyez comme Samuel Paty, soyez immigrationniste, soyez décapité » Au procès, l'homme essayait de cacher le numéro d'un tatouage sur ses doigts « 88 » comme les initiales de « Heil Hitler ».

25 novembre. Décidément l'installation de quelques mineurs isolés (enfants de moins de 18 ans, fuyant les guerres et les drames) pose beaucoup de problèmes dans certaines villes de notre région. On se souvient de la démission de toute l'équipe municipale de St Bauzille-de-Putois en 2016-2017 dès que la préfecture avait trouvé un hébergement dans cette ville pour accueillir 40 mineurs non accompagnés (MNA) venant de Calais. Puis de l'agression violente des extrémistes de La Ligue du Midi dans les locaux de l'association RAIH (Réseau Accueil Insertion Hérault) en charge des mineurs à Montpellier en juin 2017. Mais aussi de la pétition de la maire de St-Jean-de-Védas fin mars 2020 contre le projet d'un centre pour mineurs puis des dénonciations sur un site identitaire de celui de Palavas en avril dernier. Enfin en octobre, les inquisitions de Franck Manogil (conseiller départemental RN) vis à vis d'une délibération au Conseil départemental, au sujet d'un ancien hôtel à Portiragnes, pouvant accueillir des mineurs en danger, projet retiré des débats car le lieu n'était pas conforme. D'ailleurs, pour dénoncer cette « invasion » de mineurs étrangers, il avait même été jusqu'à publier sur les réseaux sociaux, des photos d'immeuble avec une tente sur le balcon en invoquant que *« les jeunes accueillis faisaient venir d'autres migrants chez eux et sous louaient leur balcon »*. Mais après vérification, ce sont des balcons d'une résidence HLM et la tente est une tente d'enfants ! Aussi, récemment, après plusieurs travaux dans un ancien hôtel de la Vitarelle, la commission de sécurité avait donné son feu vert au Département pour le transformer en centre d'hébergement temporaire pour mineurs atteints du Covid (et pas forcément tous étrangers). Or la maire de droite de Portiragnes, Gwendoline Chaudoir, appuyée par deux autres conseillers départementaux, Marie-Christine Fabre de Roussac et Sébastien Frey, avait protesté farouchement contre cette installation. *« Vraiment, ce bâtiment n'est absolument pas adapté à l'accueil de mineurs ou de qui que ce soit. Il est en bord de Nationale, sans aucune clôture ou moyen de protection par rapport à la route. D'un point de vue sécurité, ce site est inapproprié »* estime-t-elle. Or comme par hasard, deux jours après le passage de la commission de sécurité, l'hôtel a été le théâtre d'un début d'incendie. Les pompiers de Béziers sont intervenus et ont éteint plusieurs départs de feu au rez-de-chaussée. L'hôtel était alors heureusement vide. Pour le président du département, Kléber Mesquida *« S'attaquer à un projet de centre temporaire dont la mission est de permettre à nos jeunes enfants de bénéficier d'un hébergement en confinement, ... rappelle les heures les plus sombres de notre histoire quand des bâtiments publics étaient incendiés »*.

27 novembre. Quelques tweets de Robert Ménard très révélateurs de sa pensée. Lorsque Renaud Camus a vu son compte Amazon et son livre sur *Le grand remplacement* retiré, le maire de Béziers a dénoncé « un autodafé numérique » et assuré Renaud Camus de son soutien victime d'un autre temps. Peu de temps après, le pape François dit que *« la migration n'était pas une menace pour le christianisme »*. Là, Robert Ménard a dégainé *« les propos du pape sur l'immigration sont chaque jour plus stupéfiants. Les chrétiens devront compter sur eux-mêmes pour se défendre »* déclenchant des réactions haineuses contre le pape du style « traite », « vendu », « collabo », « converti à l'islam ». Enfin comme la société Décathlon a décidé de ne plus faire de la pub sur la chaîne CNews où règne Eric Zemmour car sa ligne éditoriale ne coïncide pas avec les valeurs de la marque., Robert Ménard a fustigé *« Décathlon entre à son tour dans le jeu de la pensée unique. Cette attitude délirante au service de la pensée unique est très inquiétante de la liberté d'expression. »*

28 novembre. Des dizaines de milliers de personnes ont défilé dans toute la France pour dénoncer la loi « Sécurité globale ». Dans notre département, il y a eu 3 manifestations. La plus importante, bien sûr à Montpellier, a réuni plus de 5000 personnes à l'appel du récent collectif « Danger Loi Sécurité Globale », réunissant de nombreux collectifs militants et citoyens. On notait également la présence du collectif Justice pour Mohamed (Gabsi). À Sète, 300-400 personnes ont aussi défilé dans le centre-ville. Enfin, à Béziers, à l'appel de l'intersyndicale et des Gilets jaunes, environ 400-500 personnes se sont réunies pour dénoncer *« les violences contre les migrants, contre les journalistes, contre les manifestants et contre les noirs... »*. Bien entendu la police municipale a été une nouvelle fois mise en cause dans la mort de Mohamed Gabsi et les manifestants se sont, ensuite dirigés vers la permanence de la députée Emmanuelle Ménard qui a évidemment voté la loi. Pour elle, *« cette loi va dans le bon sens même si elle ne va pas assez loin notamment en matière de police municipale ! »* Sinon, pour elle *« le texte permet de protéger les forces de l'ordre des petits voyous qui essaierait de leur nuire. »* Par exemple, elle est très contente *« de la suppression du seuil de 80 000 habitants qui empêchait des villes comme Béziers de mettre sa police municipale à la disposition de l'Agglo »*. Est-ce à dire que l'on risque d'avoir une police de Robert Ménard dans toutes les villes de l'agglomération ? En fait pour la députée du secteur, il faut surtout *« plaindre les policiers qui, à Béziers, auraient été suivis jusqu'à leur domicile »*. Et elle

ment ensuite (comme le gouvernement) sur le floutage des policiers car pour elle, « *ce n'est pas dans le texte de la loi* » et elle ose même dire « *si cela avait été le cas, je m'y serais opposé* ». En fait, elle joue sur les mots car le texte ne s'attaque pas à la possibilité de filmer (relevant du droit à l'information), mais à la possibilité de diffuser ces images. Or justement, à quoi servent des images filmées si on ne peut pas les diffuser ? D'ailleurs à la question sur la possibilité par la police d'utiliser des drones, elle dit sans voir la moindre contradiction avec ses propos d'avant « *Je pense que quand on a rien à se reprocher, on a pas à craindre de se faire filmer* »... Alors, de quoi, le gouvernement, la police et les Ménard ont-ils peur ?

1er décembre. L'horoscope du journal des Biterrois N°6 donne une orientation assez précise des idées politiques de son rédacteur en chef.

Gémeaux : *L'élection US vous a laissé un goût amer dans la bouche. Il est temps de prendre du recul et de passer à une activité détente.*

Lion : Argent : *la période va être difficile tout début janvier pour les blondes charnues.*

Scorpion : Amour : *dans votre couple, c'est un peu comme entre Joe Biden et Donald Trump. Quelqu'un est entré en fraude, mais vous n'en êtes pas sûr. Et si vous recomptiez les votes ?*

4 décembre. La crèche est de nouveau installée dans la cour d'honneur de la mairie, « *En plus de la traditionnelle scène de la Nativité, on y trouve l'atmosphère de la garrigue des hauts cantons* » dit le communiqué de la mairie ! SOS Racisme et La Libre Pensée ont une nouvelle fois interpellé le préfet parce que cette installation « est une entorse à la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat » surtout au moment où est discuté le projet de loi sur le « séparatisme » appelée maintenant « Loi confortant les principes républicains ». Pour l'instant, il n'y a pas de réaction du côté des représentants de l'Etat.

4 décembre. Interview du Général Jean-Valéry Lettermann, commandant adjoint de la gendarmerie pour la Région Occitanie, à propos de l'opération LIMES ("limites", en latin) : la Gendarmerie s'appuie sur des réservistes pour multiplier ces contrôles sur le renforcement des frontières. Le titre du *Midi libre* fait directement l'amalgame et la stigmatisation : « *Immigration clandestine et risque d'attentat* ». D'ailleurs le commandant va dans le même sens, sans aucune nuance « *L'idée est de lutter contre l'immigration clandestine et par extension, aider à la lutte antiterroriste en se positionnant aux frontières avec l'Italie et en ce qui nous concerne avec l'Espagne.* » Il est satisfait d'avoir remis à la Police des airs et des frontières « *depuis le 6 novembre, 242 étrangers en situation illégale et d'avoir affecté à cette traque, en plus des gendarmes, 60 réservistes* » qui sont pour « *les 3/4 des citoyens issus de la société civile (profs, ingénieurs), le 25% autres sont des gendarmes en retraite* ».

5 décembre. Un rassemblement d'une cinquantaine de parents et d'enfants pratiquant le maintien de l'instruction en famille (IEF) a eu lieu devant le parvis du théâtre de Béziers en présence du maire Robert Ménard et de Grégoire Lacet représentant de la députée Mme Ménard. La grogne est née après le discours sur le séparatisme d'Emmanuel Macron lorsqu'il a dit « *Dès la rentrée 2021, l'instruction à l'école sera rendue obligatoire pour tous dès 3 ans* ». Or ces parents dénoncent l'amalgame qu'il y a derrière ce projet de loi car il n'y a qu'une minorité d'enfants « *sortis du milieu scolaire pour être mis dans des écoles coraniques et embrigadés* ». Pour eux, cette décision « *piétine la liberté d'enseignement inscrite dans la loi et la possibilité de choisir le mode d'instruction de son enfant* ». Pas étonnant que le maire, dans une tentative de récupération, soit venu défendre ces parents, lui qui défend l'éducation surtout si elle est privée et religieuse... D'ailleurs, ce jour-là, on lui a tendu le micro et il l'a confirmé « *il s'agit d'une liberté essentielle pour les parents de pouvoir choisir le lieu et le mode d'éducation de leurs enfants... De la même façon que dans les années 80, ont a dû s'opposer à l'idée de supprimer les écoles privées, le gouvernement de gauche à l'époque a dû reculer, de la même façon aujourd'hui, on a droit d'éduquer ses propres enfants à la maison, c'est exactement la même liberté.* »

5 décembre. Troisième samedi de mobilisation contre la Loi Sécurité Globale, des centaines de manifestants à Montpellier, Béziers et Sète.

6 décembre. Marine Le Pen est interviewée sur LCI et revient sur les propos de Robert Ménard « *cela ne me*

dérange pas de tendre la main à ceux qui souhaitent qu'on en revienne à de l'autorité, cela ne me gêne plus de tendre la main à des gens qui souhaitent un gouvernement autoritaire, parce que pour le coup ce n'est pas du tout mon opinion. ». « Vous parlez de qui ? » Interrompt la journaliste. « Je pense à des gens qui disent qu'il faut un président autoritaire » s'amuse la présidente du RN « on en a presque déjà un... Si on pouvait s'en passer d'en avoir un autre... Par exemple, Monsieur Ménard. Il dit qu'il veut un gouvernement autoritaire et ajoute-t-il mal élevé. Personnellement, je préfère avoir de l'autorité et conserver une correction dans le débat public » Bref, Robert Ménard avec son populisme extrémiste arrive ainsi à faire passer Marine Le Pen pour une presque démocrate.

7 décembre. Finalement, au nom de la mutualisation des services, c'est une véritable OPA sur l'agglomération que Robert Ménard fait en ce moment. En effet à partir de 2021, il y aura à l'agglomération 20 personnes de la Mairie de Béziers : 5 membres du cabinet du maire + 6 des services techniques de Béziers + 9 des 14 personnes du service de communication de la mairie. Comment les autres maires accepteront-ils cette situation ? Ainsi les charges du « Journal du Biterrois », journal de propagande de Robert Ménard, seront facturées à 50% par l'Agglo. Autre initiative du maire : les agents communautaires devront travailler 10H de plus dans l'année en application d'une loi de 2019. Et ceux des collectes des déchets, eux, devront en faire 18H de plus dans l'année. Enfin, un autre événement a retenu aussi notre attention. Il s'agit d'une délibération autour d'une étude sur la future gare TGV de la ligne Montpellier-Perpignan. En effet, le maire de Villeneuve-les-Béziers, Fabrice Solans pourtant un soutien à Robert Ménard, refuse de voter cette délibération. Pour lui « *la précédente Agglo avait déjà voté la construction d'une gare à Villeneuve, avant de revenir sur cette décision pour choisir un pôle multimodal à la gare de Béziers... Or l'Etat a décidé de maintenir cette décision d'une gare dite « A75 » à Villeneuve... En votant pour cette délibération, vous allez jeter 10% de la population de Villeneuve sur les routes. Vous ne pouvez pas me demander, en votant cette délibération, d'être mon propre fossoyeur. Je voterai contre* ». Robert Ménard a eu beau expliquer qu'il s'agissait seulement d'étude, le maire de Villeneuve lui a répliqué, « *oui mais en votant cette délibération on ne s'exprime pas uniquement sur les études mais aussi sur le foncier* ». Là-dessus Gérard Abella (maire de Boujan et soutien à Robert Ménard) annonce qu'il s'abstiendra sur cette délibération. Sentant le vent tourner, le président de l'Agglo préfère faire marche arrière et annonce ajourner la délibération. Mais pas question quand même de voter une motion du conseiller communautaire PCF Nicolas Cossange indiquant que l'agglomération « *refuse purement et simplement la gare à Villeneuve* ».

8 décembre. Nouveau rassemblement à Béziers car cela fait maintenant 8 mois que Mohamed Gabsi a trouvé la mort suite à son interpellation par la police municipale de Robert Ménard. Or, ce même jour le Midi Libre publie une interview assez hallucinante du secrétaire départemental Unité SGP Police-FO expliquant « *la peur au ventre, les policiers ne savent comment travailler* ». Pour lui, il n'y a « *pas de chasse au faciès* » dans la police et les contrôles sont très encadrés tout en ajoutant quand même « *Bien sûr, certains sont ciblés* ». En fait il accuse les politiciens qui ont créés des ghettos. Avant d'ajouter « *C'est là qu'il y a aussi le plus de trafic de stupéfiants* ». Histoire de pointer ces lieux et surtout de ne pas relier ce trafic à de réseaux qui évoluent dans des sphères beaucoup plus « respectable ». Et lorsqu'on lui demande ce qu'il pense de la vidéo sur les violences policières contre Michel Zecler, producteur de musique, il prend la défense des policiers sanctionnés « *Je n'ai pas à juger. Mais je dis que cela doit s'expliquer. Il y a à la base une rébellion de la part du producteur* » en ajoutant cette phrase « *je vois qu'on a placé des collègues en détention provisoire pour calmer l'opinion publique. On ne le fait pas pour certains grands délinquants* » (Ah, bon, la police ne ferait-elle pas son travail ?). On apprend aussi que c'est son syndicat qui est à l'origine du fameux article 24. Evidemment pour lui (comme pour le gouvernement et les Ménard, il ment) « *il n'a jamais été question de limiter les droits de la presse et le texte prévoit de laisser travailler les journalistes* ». Et il finit par dire « *ce qui se passe aujourd'hui, ce n'est que de la manipulation politique car les élections approchent. Résultat, les policiers partent travailler la peur au ventre. Les policiers ne savent plus comment faire. Il faut vite nous dire comment travailler. La situation est insoutenable* ». On pourra juste lui dire que la police peut et doit continuer mais en sanctionnant tous ceux qui outrepassent les lois. Par exemple, il semblerait logique que ceux qui ont arrêtés Mohamed Gabsi soient enfin jugés.

12 décembre. Pour le quatrième samedi de suite, de nouvelles manifestations importantes contre la Loi Sécurité Globale se déroulent à Montpellier, Sète et Béziers. À noter qu'à Béziers, un collectif de parents accompagné de

leurs enfants contre le port du masque dès 6 ans et d'autres contre la « dictature sanitaire » ou contre les vaccins se sont joints au cortège.

14 décembre. Une délégation représentant un collectif de plusieurs associations, syndicats, élus et partis politiques (La Libre Pensée, SOS racisme, le Mouvement de la Paix, ATTAC, les syndicats CGT et Solidaires, les élus Nicolas Cossange et Dolorès Roqué, PCF, PS, LFI, Ensemble, Génération.s, POI), a été reçue par le sous-préfet Christian Pouget à propos de l'installation de la crèche dans la cour d'honneur de la mairie. D'une manière encore incompréhensible, le représentant de l'Etat a rejeté toute possibilité d'attaquer en référé la décision du maire de Béziers « *Notre analyse, cette année comme l'année dernière, nous a conduits à penser que le caractère prosélyte de son environnement est moins marqué* ». Donc, l'Etat ne va pas attaquer la crèche. Evidemment, Robert Ménard s'en réjouit « *La crèche de la nativité fait évidemment partie de notre patrimoine culturel, de l'héritage judéo-chrétien, à Béziers comme en France. Elle est dans le cœur de tous les Biterrois, et elle a donc sa place à la mairie, qui est notre maison commune (...)* ». A juste titre, Christophe Benoit de la Libre Pensée explique « *Quatre fois que Robert Ménard cherche des arguments pour dire que je suis dans le cadre de la loi. Quatre fois qu'il est condamné. Il y a bien des endroits pour mettre une crèche, une église par exemple... C'est une provocation politique, une violation délibérée de la loi de 1905. Nous déposerons un recours sur le fond* ». L'élue communiste Nicolas Cossange, s'insurge lui aussi, « *la non-réaction de l'Etat est une honte absolue, particulièrement inquiétante au vu de la défense de la laïcité* ». Quant à Meddy Nedir, représentant SOS Racisme Béziers, il s'interroge : « *Comment comprendre la demande légitime qui est faite à notre jeunesse de respecter la laïcité alors même que le premier magistrat de Béziers ne la respecte pas ?* ».

18 décembre. Enfin, l'année 2020, l'année du Covid se termine par une bonne nouvelle : la mise en examen des trois policiers municipaux qui avaient arrêté Mohamed Gabsi lors du 1er confinement, avant que celui-ci ne décède au commissariat de Béziers. Un seul des trois policiers, celui qui s'était assis sur Mohamed Gabsi dans la voiture de police, n'a plus le droit d'exercer sa profession. Évidemment, leurs avocats vont faire appel car selon M^o Abratkiewicz, la cause de la mort serait liée à une prise de cocaïne et à une pathologie cardiaque « *On reproche à mon client une poussière de faute. Les policiers ne sont ni médecins ni des infirmiers pour gérer des cas désespérés et hors de contrôle comme Mohamed Gabsi* ». L'autopsie avait pourtant bien révélé « *Une fracture du cartilage thyroïde et contusion du nerf vague* » suite à « *un appui maintenu avec une force certaine en région cervicale, probablement avec un genou, provoquant un syndrome asphyxique* ». Ces mises en examen montrent qu'on est passé à un autre stade. La famille de la victime ainsi que les militants du comité « Justice pour Mohamed » peuvent se réjouir même si le combat pour connaître toute la vérité sur cette affaire n'est qu'à son début. En fait, ces inculpations font suite aux nombreuses vidéos amateurs tournées lors de l'interpellation (d'où l'importance d'avoir le droit de filmer la police), et aux témoignages de plusieurs riverains et notamment de deux frères qui ont tout vu depuis leur appartement, situé au rez-de-chaussée. L'un des deux frères explique avoir aperçu, dans le véhicule de police, « *un agent à genoux sur la tête de la victime, lui disant : Je vais te faire dormir* ». Le même policier aurait lancé à un de ses collègues : « *Laisse-moi le !* », et les portières se seraient alors refermées. Il affirme ensuite avoir vu « *les suspensions du véhicule bouger, puis le policier municipal ressortir, essoufflé, et déclarer en riant : ça fait du bien* ». Selon ce témoin, « *un autre agent aurait alors constaté que Mohamed Gasbi avait vomi sur la banquette* ». Ces déclarations sont aussi corroborées par son frère avec des détails encore plus macabres. « *Le même agent aurait enfoncé ses deux genoux dans le cou de la victime qui serait restée inerte, la tête pendant légèrement à l'extérieur de la voiture* ». Comme une partie de ces témoignages sont parus dans le journal *Le Parisien*, les avocats des policiers ont déposé une plainte pour violation du secret de l'instruction en déclarant « *Nous sommes scandalisés de la diffusion d'éléments couverts par le secret de l'instruction avant même l'audition de nos clients. Nous sommes stupéfaits d'apprendre que la sœur de Mohamed Gabsi a rencontré certains témoins accompagnés des médias. Tout ceci porte atteinte à la manifestation de la vérité, à la neutralité et l'objectivité des témoignages recueillis* ». Tout ça, simplement parce que des médias ont interrogé des témoins ? Etrange conception de la justice.

Et Robert Ménard dans tout cela ? Non seulement, il n'a pas jamais suspendu "ses" policiers municipaux depuis le mois d'avril mais il n'est intervenu qu'une fois dans cette histoire, c'était le 9 juillet dernier à Sud Radio. Ce jour-là, il avait menti ouvertement et le comité « Justice pour Mohamed » avait envoyé un courrier pour obtenir une rectification. Le premier mensonge en disant « *le rapport d'autopsie dit que ce garçon était tellement*

chargé en cocaïne que les doses pouvaient être létales... », sans bien entendu parler d'asphyxie. Le deuxième mensonge en disant « *Je ne vais pas suspendre des gens qui n'ont même pas été mis en examen.* » Or, Robert Ménard n'a pourtant pas hésité à suspendre à titre conservatoire deux ATSEM (personnel de la Mairie affecté dans les écoles) mis en cause au printemps 2019 par des parents d'élèves pour maltraitance envers leurs enfants sans attendre la mise en examen. Le troisième mensonge concerne la famille de Mohamed Gabsi. Robert Ménard a affirmé « *Je n'ai aucune raison de recevoir une famille qui me met en cause en disant qu'il y a un racisme systémique en France, qui met en cause les policiers qui n'ont même pas été mis en examen...* » inversant ainsi la donne en accusant la famille de comportements racistes alors que cette famille ne réclame que la vérité et la justice depuis le début. Mais aujourd'hui, Robert Ménard est étrangement silencieux vis à vis de ses « cow-boys ». Se sentirait-il responsable ? En effet, il faut quand même se rappeler que Robert Ménard a toujours vanté les mérites de la répression et d'une incitation à une certaine forme de violence. On se souvient des affiches de la mairie représentant un pistolet avec ce slogan « *La police a un nouvel ami* » ou encore lors du premier confinement, il affichait fièrement, dans le journal informatique de la ville, juste au-dessous du nombre de victimes et d'hospitalisation du Covid, les chiffres des PV dressés par la police municipale et le nombre de gardes à vue... Enfin, plus récemment, Robert Ménard apportait encore son soutien aux policiers qui avaient jeté leurs menottes à terre afin de protester contre les accusations de racisme dans la police française.

2021, le temps est venu de rendre justice à Mohamed.